

La fable de « l'agrivoltaïsme » emportée par la bourrasque

La récente tempête dans les Pyrénées-Orientales, a mis à terre les centrales de Sun'agri, fleuron mondial et inventeur de « l'agrivoltaïsme ». L'adaptation au changement climatique est pourtant son argument phare.



Au départ, l'invention d'un concept marketing. C'était un 2009, lors du boom des partenariats-publics-privés. Ici, celui de l'Inrae et de Sun'R. De cette entente économique entre Christian Dupraz et Antoine Nogier, naquit Sun'agri¹. A l'époque, le photovoltaïque sur terre agricole avait mauvaise presse. Des circulaires ministérielles et doctrines préfectorales régionales l'interdisaient. « L'agrivoltaïsme » fut alors « créé », permettant aux deux compagnons public-privé, de se distinguer des « cow-boys du photovoltaïque parcourant la pampa »². Un passage en tant qu'élu au bureau du Conseil Régional de l'Occitanie pour le premier, permit à la Région d'investir des millions d'euros dans Sun'agri, de créer des sociétés communes, d'en faire un fleuron national raflant la quasi totalité des Appels d'offre de la CRE. Le « *leader mondial* »³, alors couronné de succès, fut racheté par Eiffage⁴.

Au tournant des années Covid, la rhétorique se met en place⁵. Les termes « synergie », « services », « combiner », viennent délégitimer et remplacer la « juxtaposition », la « cohabitation », la « compatibilité », la « coexistence » du « photovoltaïque qui n'est pas de l'agrivoltaïsme ». « *C'est finalement juste une question de sémantique* »⁶ disait déjà en 2022, la chargée des énergies renouvelables à la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, terrain de jeu favori de Sun'agri. Pour mieux faire comprendre la subtilité de ce plan commercial, on parla de structure créant « d'abord » de l'ombre, « un espace abrité », aidant à lutter contre le changement climatique -et ne produisant de l'électricité que « secondairement ». On nomma ces projets « ombrières » ou « persiennes », produisant, par inadvertance, entre 50 000 et 200 000 euros par hectare et par année⁷. Pour ces vertueux industriels, l'emploi de ces nouveaux termes leur permettait de déposer leurs permis de construire directement auprès des mairies et non pas auprès des DDT, bien mieux outillées⁸. De l'aveu même de Sun'agri s'exprimant en ces années-là, « *l'agrivoltaïsme, en tant qu'outil de régulation climatique, relève de permis agricoles, plus rapides qu'en préfecture.*

1 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/antoine-nogier-et-sunagri-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/>

2 https://www.lemonde.fr/energies/article/2021/03/10/la-difficile-quete-de-terrains-pour-implanter-les-parcs-eoliens-et-solaires_6072527_1653054.html

3 <https://cultivons-demain.fr/wp-content/uploads/2020/10/Charte-Cultivons-Demain-LD.pdf>

4 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/contre-lagrivoltaisme-lautonomie-paysanne/>

5 Voir « Dans la gadoue agrivoltee. Plongée dans la rhétorique des industriels du photovoltaïque », 2022 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/29/dans-la-gadoue-agrivoltee-plongee-dans-la-rhetorique-des-agro-industriels-du-photovoltaique/>

6 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/tout-le-monde-deteste-sun-agri/>

7 <https://www.inrae.fr/dossiers/agriculture-forets-sources-denergie/panneaux-oui-pas-trop>

8 p.6 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/27/emberlificotage-agrivoltaique/>

*Les projets de taille raisonnable sont plus rapides à mettre en œuvre que les grands projets [car présentant une] meilleure acceptabilité [ainsi qu'une] enquête publique non nécessaire [et une] absence de recours. La filière agrivoltaïque a les moyens et les ressources nécessaires pour organiser un ramp-up rapide »*⁹. Et lorsqu'une mairie refuse, Sun'agri lui envoie ses avocats. Ainsi se construit la centrale de Terrats, dans les Aspres des Pyrénées-Orientales¹⁰.



⁹ <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/20220721-Presentation-de-France-Agrivoltaisme.pdf>

¹⁰ Ibid, tout le monde déteste Sun'agri, l'Empaillé

Cette arnaque s'amplifia et en 2021, et nos deux lobbyistes sont à pieds d'œuvre¹¹.

Antoine Nogier crée France Agrivoltaïsme, auquel Dupraz adhère en suivant. La première action de ce lobby sera de créer le Label Afnor « élevage agrivoltaïque », amenant la notion de « service » que des tonnes de métal connectés par hectares rendraient soi disant à l'agriculture¹².

Quant à l'agroforestier Christian Dupraz, il coécrivit la même année le rapport de l'ADEME, qui au rebours de tous les précédents, légitime et encourage l'atteinte aux terres par le photovoltaïque¹³. Mieux encore, la distinction entre deux catégories de projets, un noble « agrivoltaïsme » et un vulgaire « photovoltaïque » dit de « *couplage d'intérêt* » (sic), est opérée pour le plus grand bonheur de France agrivoltaïsme¹⁴. Notons que l'Agence affirme que ce nouveau concept amène une dégradation de la production agricole, au sujet de laquelle elle conseille, de ne point être trop importante -tout de même. Un rapport qui ne sera publié qu'une fois Macron réélu en 2022, et après qu'il en ait parlé au débat Télé face à Le Pen. Dans sa bouche, l'agrivoltaïsme devint alors « *raisonnable* », et la FNSEA fut séduite. Le plan marketing tenant son assise institutionnelle, les cultivateurs de kilowatts¹⁵ prirent leurs souffles et la déferlante s'amplifia.

Le lobby de Nogier et Dupraz ne s'arrêta pas là. « *La seconde des choses que l'on peut largement s'attribuer, c'est une définition de l'agrivoltaïsme [au sein de la loi sur les énergies renouvelables de 2023]. On est plutôt heureux et fier [de l'avoir] obtenue alors qu'elle n'était pas initialement prévue* » déclare Stéphanie-Anne Pinet, représentante du lobby. Enfin un encadrement d'un concept marketing ? « *Il ne faut pas s'enfermer dans des grilles et des critères trop contraignants et trop exigus par rapport à l'évolution inévitable de la filière* » précise France Agrivoltaïsme quant à l'esprit dans lequel cette loi fut écrite¹⁶. Sans tarder, la FNSEA prit la coprésidence de ce lobby « *équitable, responsable et durable* »¹⁷. Quelques Mea culpa d'un député très investi dans « cet

11 Pour plus de détails sur les années 2021-2022, voir : <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/27/emberlificotage-agrivoltaique/>

12 A S Pinet, DG de ce lobby, déclare « *c'est nous qui l'avons initié* ». Elle se félicite même que « *cela a plutôt bien fonctionné* ». <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/christian-dupraz-levangeliste-du-photovoltaique-agricole/>

13 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/05/lademe-tombe-dans-le-panneau-de-lagrivoltaisme/>

14 France Agrivoltaïsme jubile : « à la suite de cette publication, France Agrivoltaïsme se félicite notamment de la distinction claire qui est faite entre “service” et “cohabitation”. Selon l’association créée en 2021 pour promouvoir l’agrivoltaïsme, la définition proposée par l’Ademe est cohérente avec celle qu’elle a elle-même retenue, qui définit l’agrivoltaïsme comme l’ensemble des techniques de protection et de régulation agro-climatique d’activités agricoles, qui produisent à titre secondaire de l’électricité photovoltaïque ». C’est donc en toute logique qu’ils se félicitent que « la définition est également en accord avec la “classe A” du label Afnor, qui caractérise les projets qui améliorent durablement la performance agricole de la parcelle et de l’exploitation. France Agrivoltaïsme participe d’ailleurs aux travaux d’extension de ce label à l’élevage » <https://www.pv-magazine.fr/2022/05/04/lademe-publie-une-etude-de-reference-sur-lagrivoltaisme/>

15 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/25/articles-du-canard-enchaîne-sur-le-photovoltaique/>

16 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/christian-dupraz-levangeliste-du-photovoltaique-agricole/>

17 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/CP-Agrivoltaisme-Strategie-Energie-2050-E-MACRON-140222.pdf>

encadrement » apparurent des années après¹⁸.

Le filon étant ouvert, un Décret d'une loi volontairement obscure fut offert aux agro-industriels de l'énergie. Et les habiles concepteurs de Sun'agri, dans leur stratégie de distinction habituelle, d'aujourd'hui dénoncer une invention qui leur aurait échappée, tout en profitant allégrement de la clé des champs qui leur a été remise.

S'adapter au climat rhétorique changeant

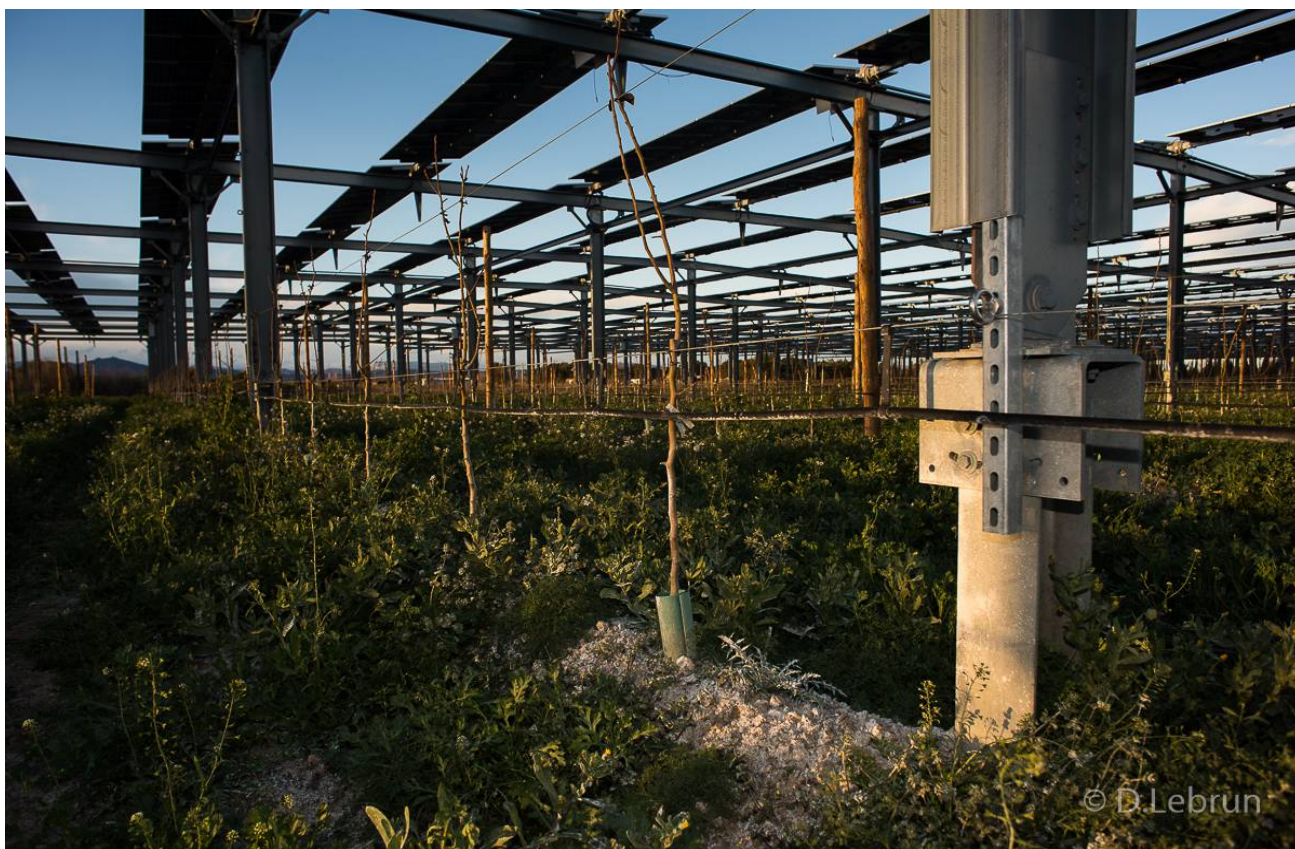
Des dizaines de tonnes de métal connectés à l'hectare, les kilomètres de pistes, grillages, tranchées et câbles, les dizaines de caméras et postes de transformations -« *les centrales photovoltaïques [sont] des sites industriels* » écrit l'ADEME¹⁹, sont vendus comme devant permettre l'adaptation au changement climatique de l'agriculture, et lutter contre les aléas climatiques pouvant l'impacter. Y trouvant source d'inspiration et de profits, le patron de Sun'agri, déclare même que lorsque « *vous êtes dessous, il y a une structure, je ne trouve pas cela moche* »²⁰.

18 Le député Dominique Pottier déclare « Or votre récit du photovoltaïque est clairement un récit d'un photovoltaïque qui va concurrencer la souveraineté alimentaire, qui va prendre des terres agricoles, avec le faux nez d'un agrivoltaïsme qui vient en négation totale du vote très clair de la loi APER sur laquelle nous avons eu la naïveté d'apporter notre concours dans une logique de compromis : je le regrette vivement parce que vous trahissez complètement votre parole. Le Non impact sur l'agriculture est désormais fait, nous savons qu'à partir de 40 % de couverture agrivoltaïque, c'est prêt de 50% -c'est ce que nous dit l'INRAE, de la production alimentaire qui est mise en cause (...) pour favoriser des projets à caractère industriel prédateurs sur l'écosystème et sur l'alimentation au bénéfice de quelques uns »

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/02/agronomie-et-photovoltaïque-note-de-la-coordination-nationale-photorevoltee/>
Voir son rôle dans l'écriture de cette loi ici : <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/29/dans-la-gadoue-agrivoltee-plongee-dans-la-rhetorique-des-agro-industriels-du-photovoltaïque/>

19 ÉTAT DE L'ART DES IMPACTS DES ENERGIES RENOUVELABLES SUR LA BIODIVERSITE, LES SOLS ET LES PAYSAGES, ET DES MOYENS D'EVALUATION DE CES IMPACTS août 2020 https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/rapport_analyse_et_comparaison_impacts_enr_2020.pdf

20 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/antoine-nogier-et-sunagri-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/>



Centrales de Sun'agri dans les Pyrénées-Orientales. Photos de Dorothée Lebrun, 2022

C'est donc pour la beauté du geste qu'il lance en 2020 « Cultivons demain ! », visant à lever 1 milliard d'euros prétextant l'adaptation au changement climatique²¹. « *Les agriculteurs n'ont pas d'autre choix que d'adapter leurs pratiques vers des modèles plus résilients. C'est l'objet même de l'agrivoltaïsme* », déclare t-il. Affirmant que son « *premier objectif vise à sensibiliser les pouvoirs publics (...) en particulier [quant au] Plan de relance pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques* »²². Car « *l'agriculture est menacée* » et doit donc « *décupler sa résilience face aux changements climatiques* »²³, alerte ce pompier-pyromane. Pour cela quoi de mieux qu'une minute de réclame avec la caution d'un agroclimatologue ? « *Le changement climatique est une réalité que vous vivez au quotidien sur vos terres* » ? Heureusement « *des solutions existent pour atténuer ces impacts et protéger vos cultures [et voici] en exclusivité le témoignage de Serge Zaka* »²⁴. La résilience, l'adaptation, la protection... d'un « *fournisseur de technologie d'intelligence artificielle* ». « *Notre métier c'est celui-là, on est une boîte de technologie* »²⁵ assume le fondateur de France agrivoltaïsme, pour qui « *le numérique c'est le cœur du réacteur de Sun'agri* »²⁶. C'est donc en toute logique qu'il promeut ses « *algorithmes qui prennent en compte les modèles de croissances des plantes et les données météorologiques, permettent de piloter les panneaux afin qu'ils protègent les plantes (...) des pluies violentes* »²⁷. Il n'en fallait guère plus pour qu' Ambroise Fayolle, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement (BEI) s'enthousiasme et rappelle qu'en « *tant que banque européenne du climat, il est de notre responsabilité de soutenir des projets innovants qui contribuent à atténuer les effets du changement climatique dans des secteurs clefs de l'économie comme l'agriculture* »²⁸. C'est ainsi qu'à Llupia dans les Pyrénées-Orientales, le projet « *Vigne du Roi* », est présenté comme « *outil de protection* »²⁹. Quant à Christophe Koch, intermédiaire dans ce département, il sert le même argumentaire afin de justifier le rachat de dizaines d'hectares par Sun'agri, affirmant qu' « *avec le changement climatique, si on agit pas très*

21 <https://www.lafranceagricole.fr/photovoltaique/article/756377/linitiative-qui-valait-un-milliard>

22 <https://sunagri.fr/le-mag-sunagri/association-france-agrivoltaisme>

23 <https://cultivons-demain.fr/wp-content/uploads/2020/10/Charte-Cultivons-Demain-LD.pdf>

24 <https://sunr.com/webinaire-decouverte-agrivoltaisme-dynamique>

25 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/antoine-nogier-et-sunagri-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/>

26 PV-magazine, Sun' Agri reçoit un soutien fort de la région Occitanie, 11/10/19

27 <https://cultivons-demain.fr/lagrivoltaisme-dynamique/>

28 <https://tecsol-quotidien.fr/sunagri-et-rgreen-invest-lacent-cultivons-demain-un-milliard-deuros-pour-adapter-lagriculture-au-ch/>

29 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/antoine-nogier-et-sunagri-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/>

vite, on va perdre (...) ce qui caractérise nos régions »³⁰. Ce qui marque la région actuellement, ce sont des vignes détruites par des tonnes de métal et de verre brisés.



Ci-dessus et ci-dessous, centrale de Terrats, février 2026



30 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/main-basse-sur-les-Pyrenees-Orientales-1.pdf>

Arbres ou panneaux ? telle est la question

L'ADEME et les textes réglementaires ne firent que reprendre les éléments de langage de Sun'agri. Ainsi l'Agence trouve non plus un mais quatre « services » que rendraient « l'agrivoltaïsme » à l'agriculture, dont le « *service d'adaptation au changement climatique [et le] service d'accès à une protection contre les aléas [météorologiques]* »³¹. On ne doute de rien à l'ADEME. Ce qui fut repris tel quel, sans surprise, dans l'article 54 de la loi APER imaginé par Sun'agri³². Pourtant la députée macroniste Sandrine Le Feur, autrice d'une mission flash en faveur de l'agrivoltaïsme avait prévenu, et préconisait de ne pas dépeindre « *en premier lieu les panneaux solaires comme des solutions d'adaptation au changement climatique des cultures agricoles ou de protection agronomique car il ne s'agit pas d'investir dans une protection de haute technologie des cultures agricoles. Ce serait absurde car bien d'autres techniques moins coûteuses existent pour remplir cette mission* »³³. Moins chères que 800 000 euros par hectares ?³⁴ En effet, on peut trouver³⁵. Même Sun'agri, dans un rapport classé confidentiel, concédait que « *les méthodes de lutttes passives, préventives [contre le gel] sont les plus économiques et les plus efficaces : choix de la parcelle, choix de la variété, enherbement du sol et nutrition* »³⁶. Heureusement que François Pelras, développeur de sites photovoltaïques chez Eneragri se fait plus franc du collier, admettant que « *c'est d'abord une réponse aux demandes exprimées par les marchés de l'alimentation et de l'énergie* »³⁷.

Dès 2022, nous doutions quelque peu de cet enrobage climatique et nous avons interrogé Fabien Balaguer, directeur de l'association française d'agroforesterie, au sujet même de

31 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/05/lademe-tombe-dans-le-panneau-de-lagrivoltaisme/>

32 « La seconde des choses que l'on peut largement s'attribuer, c'est une définition de l'agrivoltaïsme [au sein de la loi sur les énergies renouvelables de 2023]. On est plutôt heureux et fier [de l'avoir] obtenue alors qu'elle n'était pas initialement prévue ». Et de préciser : « On a été les premiers et les plus actifs pour pousser une définition, qui était, en fait, celle de l'Ademe [avec qui on] a été très en phase ». Elle évite de nous dire que Christian Dupraz, futur adhérent et compagnon de route du co-président de ce lobby, a été dans le comité d'experts de ce rapport de l'Ademe » <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/christian-dupraz-levangeliste-du-photovoltaïque-agricole/>

Voir aussi ; « Copiés-collés parlementaires », au point 4-c <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/29/dans-la-gadoue-agrivoltee-plongee-dans-la-rhetorique-des-agro-industriels-du-photovoltaïque/>

33 Au point 3-b <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/29/dans-la-gadoue-agrivoltee-plongee-dans-la-rhetorique-des-agro-industriels-du-photovoltaïque/>

34 <https://www.vitisphere.com/actualite-99849-le-photovoltaïque-pari-vigneron-face-aux-aleas-climatiques.html>

35 Sur le coût du photovoltaïque sur toiture qui est « faible » « abordable », voir différents rapports dont le derniers de « chercheurs et chercheuses du CNRS » et celui du CNPN <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/24/surfaces-artificialisees-et-gisements-potentiels-pour-le-photovoltaïque/>

36 Enquête des journaux Silence et l'Empaillé <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/deux-rapports-sabotent-lagrivoltaisme/>

37 <https://www.lagri.fr/abris-photovoltaïques-du-houblon-pour-les-brasseries-locales-par-thierry-masdeu>

l'argumentaire de Sun'agri dans les Pyrénées-Orientales. L'agroforestier précisait justement que *« si on veut s'adapter au changement climatique, il va falloir faire de l'ombre, oui, mais il va falloir aussi amortir le cycle de l'eau, remettre de la biodiversité et surtout remettre le sol en activité, le carbone, l'humus. C'est aussi cela qui permet d'amortir les aléas climatiques, et les panneaux, cela ne contribue pas au sujet. En fait cela dépend si l'on veut se donner un sursis de quelques années, ou si l'on veut attaquer les problèmes à la racine »*. La racine du problème de Sun'agri, c'est que l'humus, c'est long à créer, et cela ne produit pas d'électricité. Balaguer insiste aussi sur le fait que les pratiques agro-écologiques de couverture du sol, d'amortissement climatique avec des arbres, de diversification en réduisant la monoculture et la densité de plantation des fruitiers, apporteront *« plus de sursis que des panneaux »*. Et de conclure que ce *« n'est pas comme s'il n'y avait aucune autre solution. Si seulement c'était vrai que ces terres elles étaient en péril et que l'on avait besoin de ces panneaux pour pérenniser les terroirs et les cépages, mais en fait c'est archi faux, il y a d'autres solutions avec un coût-bénéfice plus efficace »*³⁸. Parmi les autres possibilités que celles de construire des zones industrielles dans les champs, le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, met en avant les solutions fondées sur la nature qui ont l'avantage de s'appuyer *« sur les écosystèmes afin de lutter contre les changements climatiques ou la gestion des risques naturels »*. Qui plus est, elles *« représentent une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures grises »*³⁹.



38 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/03/agroforesterie-ou-agrivoltaisme-entretien-avec-fabien-balaguer-directeur-de-lassociation-francaise-dagroforesterie/>

39 <http://uicn-fr-collectivites-biodiversite.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/> Voir aussi <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Communique.Les-senateurs-agrivoltes-1.pdf>

Main basse sur des parcelles de beauté



Les Aspres, avant la construction des centrales de Sun'agri.

Dans les Aspres, les centrales de Terrats et Llupia sont aujourd'hui dévastées. Notons qu'indépendamment de ces événements, la question de la sécurité quotidienne de travailleurs sous des kilomètres de lignes et dispositifs électriques se pose⁴⁰. Tout comme la question des âpres procédés d'obtention de ces terres par Sun'agri : opposition de plusieurs mairies, intermédiaire rachetant 80 hectares pour l'entreprise refusant de l'assumer, jeune agriculteur non pris en compte par la SAFER, mobilisations et blocage de chantier⁴¹.



40 Décret de protection des travailleurs 2016-1074 quant aux champs électromagnétiques p.60 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Effets-non-thermiques-CEM-version-au-19022020-1.pdf>

41 "Ils veulent faire une tranchée pour raccorder l'électricité sauf que ça passe par mon terrain. Sans mon autorisation, ils ne peuvent pas creuser." L'entreprise, qui a proposé à Célia 230 euros en compensation, <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/un-projet-d-agrivoltaisme-declenche-la-colere-d-un-collectif-dans-les-aspres-8002141>

« Nous, ce que l'on veut, ce sont des arbres, pour amener de l'ombre, de l'humidité et l'écosystème qui les accompagne » affirme une vigneronne qui dénonce le rachat de ces terres entre Terrats et Fourques par le leader mondial de « l'agrivoltaïsme vertueux »⁴². Dans les Aspres et au delà, tout le monde continue de détester Sun'agri⁴³.

Car l'œuvre des fondateurs de « l'agrivoltaïsme » se mesure aussi par les milliers de projets qui obstruent aujourd'hui les administrations. Dans de nombreuses régions, les autorités environnementales rendent des avis tacites sur plus de la moitié des projets, n'ayant plus le temps d'examiner les dossiers⁴⁴. Et grâce à la rhétorique de l'ombrière, des projets de plusieurs dizaines d'hectares ne sont même pas soumis à étude d'impact environnemental, tel celui de Brannay dans l'Yonne⁴⁵. Ce que dénonce le Conseil National de Protection de la Nature (CNP), la plus haute instance administrative compétente en matière de biodiversité, démontrant que « *la qualité des études d'impact environnementales et l'apparente difficulté de la filière à se réguler n'offrent pas de garanties solides. Les projets arrivant en CNPN et en CSRPN sur des espaces dits « délaissés » car ne présentant pas d'activités anthropiques mais présentant de forts enjeux de biodiversité ne sont pas rares et il a été montré que de nombreux projets (89% pour les années 2022 et 2023) n'étaient jamais soumis à l'avis scientifique et technique de ces instances* ». Et d'asséner qu'étant donné les « *contorsions [de la filière] pour éviter de soumettre un dossier à une analyse par des experts indépendants à travers le dépôt d'une demande de dérogation espèces protégées, elle se retrouve juge et partie, en évaluant elle-même les enjeux écologiques à travers son étude d'impact, sans validation externe par des écologues non impliqués dans le projet* »⁴⁶.

42 <https://www.francebleu.fr/infos/environnement/un-projet-d-agrivoltaisme-declenche-la-colere-d-un-collectif-dans-les-aspres-8002141>

43 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/antoine-nogier-et-sunagri-font-main-basse-sur-les-pyrenees-orientales/>

44 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/19/ressources-diverses-biodiversite/#avis-mrae>

45 https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/251119_AP_KparK_projet_PV_Brannay_89_SIGNE-1.pdf

46 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/19/ressources-diverses-biodiversite/#memoire-reponse-cnpn>



centrale de Terrats, février 2026

Des lacs de verres recouvrent ainsi les territoires. Le Gers subit 1200 à 3700 hectares⁴⁷, et le Lot en aurait pour 1000 à 1500 hectares⁴⁸. Dans l'Allier, en plus des 800 déjà autorisés, 1239 autres sont en instruction, auquel s'ajoute 3600 hectares de terres agricoles dont la Chambre d'agriculture a connaissance en avril 2025⁴⁹. Dans le Poitou, la seule communauté des communes Charente-Limousine fait face à minima à 50 projets⁵⁰, bien que la sénatrice en détecte 72⁵¹. Dans l'Yonne, la

47 https://643fe0ed-e3a1-4ba6-99d5-cc7d05579636.filesusr.com/ugd/d2a164_97e5615e968140be9f3f2658de9eceae.pdf Selon les rapporteurs de la loi APER 1MWc équivaut à 1 à 3 hectares

48 888 Mwc en novembre 2025 à quoi s'ajoutent les projets non encore recensés. <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/Carte-des-installations-photovoltaïques-dans-le-Lot-.pdf> Idem, 1MWc équivaut à 1 ou 3 hectares

49 Chambre d'agriculture de l'Allier. Photovoltaïsme / Agrivoltaïsme/ Commission Territoires. Avril 2025 https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/2025-04_CommTerritoires_PV_AgriPV.pdf

50 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/carte-projets-PV-au-sol-CDC-Charente-Limousine-scaled.jpg>

51 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/lettre-Mme-Bonnefoy-au-Prefet-de-region.pdf>

DDT produit des cartographies saturées⁵². La Programmation pluriannuelle de l'énergie récemment passée par Décret fait seulement mine de ralentir ce déploiement. Avec un objectif entre 9,8 et 21,8 GWc d'ici 2035 pour les installations « au sol », en tenant compte ce qui est déjà construit et ce qui est déjà autorisé⁵³, c'est potentiellement 55 000 hectares de terres agricoles naturelles et forestières qui pourraient être nouvellement impactées dans les 8 prochaines années⁵⁴. Soit 5 fois la surface de Paris.⁵⁵ Car en effet, « 5 GW équivaut à équiper l'équivalent de la surface de la ville de Paris [et] l'artificialisation totale ou partielle d'espaces naturels, semi-naturels voire agricoles affecte les fonctions régulatrices, notamment climatiques, et la biodiversité de ces écosystèmes » constate amèrement le CNPN qui exige l'interdiction des centrales sur ces espaces⁵⁶. Et de préciser que « dans le contexte d'érosion rapide de la biodiversité (...) 110 000 ha [scénario pour 2050] de milieux naturels ou semi-naturels constituent une pression très élevée. Pour mieux le contextualiser, ce chiffre correspond à la moitié de la superficie de l'ensemble des réserves naturelles de France hexagonale (...) Le CNPN maintient donc son propos que l'énergie photovoltaïque est coûteuse en espace »⁵⁷. A la différence d'une sobriété structurelle qui seule permettrait aux scénarios les plus ambitieux en terme de photovoltaïque de se déployer uniquement sur des surfaces déjà artificialisées⁵⁸.

Page suivante : Centrales des Mées, Alpes de Hautes-Provence. Projet d'agrandissement, février 2026

52 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/Yonne-carto-deploiement-photovoltaïque.pdf>

53 <https://reseaux-photovoltaïque.info/fr/atteindre-les-objectifs-enr/engagements-nationaux-et-europeens/les-objectifs-en-vigueur/la-ppe3-a-partir-de-2026/>

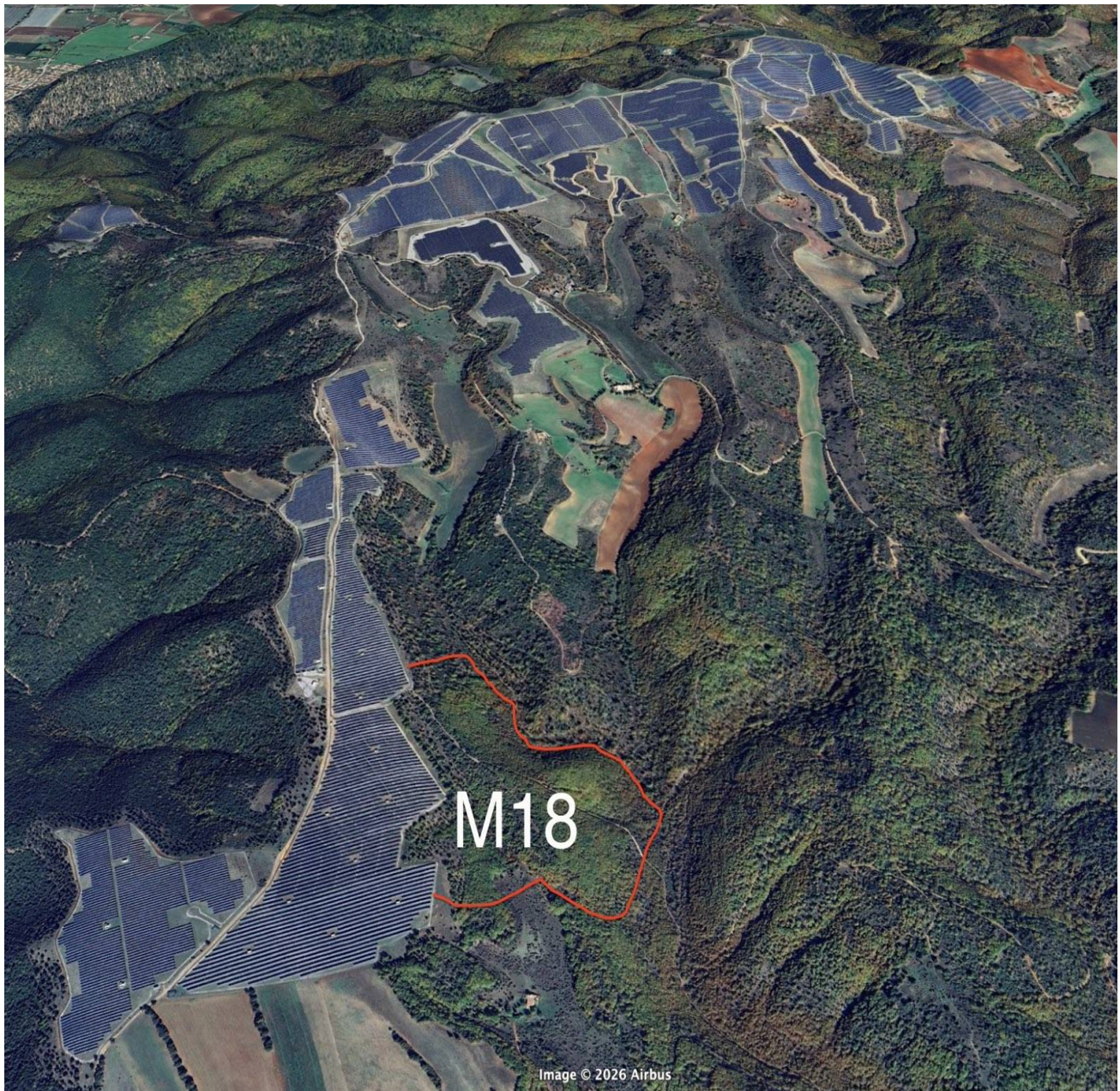
54 Hypothèse haute. Environ 30 GWc sont déjà installés à ce jour. Pour atteindre l'objectif de 80 GWc, il en faut donc 50 GWc dont 43 % « au sol » en additionnant « installation au sol » et « petite installation au sol » (considérant que ces dernières sont des projets inférieurs à 3 MWc ne nécessitant pas de PC -juste une DP) ; et en considérant que 1 MWc équivalent à 1 ou 3 hectares ; et en connaissant pas le pourcentage des centrales qui iraient sur des surfaces réellement artificialisées.

55 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/PPE3-Le-photovoltaïque.pdf>

56 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/19/ressources-diverses-biodiversite/#cnpn-pv-et-biodiv>

57 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/09/19/ressources-diverses-biodiversite/#memoire-reponse-cnpn>

58 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/10/24/surfaces-artificialisees-et-gisements-potentiels-pour-le-photovoltaïque/>



Et ce qui est coûteux au monde paysan, c'est la rencontre entre le « numérique, génétique, robotique » de Macron et France agrivoltaïsme⁵⁹. Ceux qui se targuent encore d'écologie pour justifier ces constructions, essayent de faire oublier que cette violente déferlante repose uniquement sur la misère du monde agricole. Car si les revendications des organisations défendant l'agriculture paysanne étaient mises en œuvre, pas un seul cultivateur, pas un seul éleveur, n'accepterait ces tonnes de métal sur chaque hectare de leurs terres. Le déploiement de ces centrales faisant ruisseler des millions d'euros, est une des façon d'acheter la tranquillité de la FNSEA et de la Coordination

⁵⁹ <https://www.revuesilence.net/numeros/524-Agrivoltaisme-Ne-tombons-pas-dans-le-panneau/sun-agri-quand-l-agrivoltaisme-rencontre-le-numerique>

Rurale⁶⁰. Preuve en est la proposition de loi Lecamp visant à redistribuer cette manne financière encore plus largement, auprès des agriculteurs et des élu.es locaux en manque de dotation⁶¹. On aurait souhaité de ce député de la Vienne, une abnégation similaire pour exiger des prix suffisamment rémunérateurs voire un salaire pour le monde paysan⁶². Mais au final, malgré quinze années de rabâchage rhétorique, ne restent sincèrement sous le joug de cette illusion, plus que quelques techno-solutionnistes.

Face à qui, fièrement, de tracts en sabotages⁶³, et une centaine de luttes victorieuses⁶⁴ ; plus de 400 organisations⁶⁵, des milliers d'habitantes et riverains, des paysannes et paysans, créent tous les jours et sans préavis, les prémices de tempêtes, emportant dans les abîmes de l'histoire, l'arnaque de « l'agrivoltaïsme ».

La coordination nationale photorévoltée,

le 26 février 2026.

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/>

coordo-luttes-pv@protonmail.com

Pour voir d'autres images de dégâts sur les centrales :

Sun'agri, Terrats, Pyrénées-Orientales le 12 février 2026

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2026/02/18/sunagri-terrats-pyrenees-orientales-le-12-fevrier-2026/>

Sun'agri, Llupia, Pyrénées-Orientales, 12 février 2026

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2026/02/25/sunagri-llupia-pyrenees-orientales-12-fevrier-2026/>

Montréal, Reden Solar, Aude, février 2026

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2026/02/18/montreal-reden-solar-aude-fevrier-2026/>

La coordination nationale photorévoltée est née lors des Résistantes qui se sont tenues sur le Larzac et lors des Rencontres rurales et paysannes à Bure en 2023. Elle affirme clairement la nécessité de sortir du nucléaire.

60 La CR déclare « Face au manque de rémunération des produits agricoles, l'agriculture française et les agriculteurs doivent savoir saisir toutes les opportunités qui se présentent, il est évident que des centrales photovoltaïques seront installées sur des terres agricoles »
<https://www.coordinationrurale.fr/positions/agrivoltaisme.pdf>

Pour la FNSEA voir p.32 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/29/dans-la-gadoue-agrivoltee-plongee-dans-la-rhetorique-des-agro-industriels-du-photovoltaique/>

61 Selon un rapport du Syndicat des énergies renouvelables 1 Mwc rapporte 4500 euros par année. Voir cet article des Echos

<https://coordo-nationale-photorevoltee.org/wp-content/uploads/2026/02/Capture-decran--2026-02-18-a-02.25.45.png>

62 Voir la proposition du Réseau salariat, p.30 de la Revue Nature et Progrès, 1er trimestre 2026 <https://natureetprogres.org/?Revue>

63 Nous constatons que ces méthodes existent dans cette mobilisation. Voir <https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/hautes-pyrenees/tarbes/un-mysterieux-incendie-passe-sous-silence-d-un-chantier-de-centrale-photovoltaique-forcement-qu-on-allait-etre-declares-coupables-denonce-un-opposant-3296307.html>

et <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/08/28/sabotage-dans-la-montagne-de-lure/>

64 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/12/14/communiqu%C3%A9-plus-de-100-victoires-contre-les-industriels-du-photovoltaique-sur-les-espaces-naturels-agricoles-et-forestiers/>

65 <https://coordo-nationale-photorevoltee.org/2025/04/26/photovoltaique-sur-des-terres-naturellesagricoles-ou-forestieres-nous-ne-tomberons-pas-dans-le-panneau/>

